

Maître Vanessa GRYNWAJC, membre de l'AARPI DGS - GRYNWAJC – STIBBE,
Avocat au Barreau de PARIS, demeurant 40 rue de Monceau à PARIS 8^{ème}

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES LE JEUDI 10 SEPTEMBRE 2026 à 14 Heures.

Au Tribunal Judiciaire de PARIS, Parvis Robert Badinter, à PARIS 17^{ème}, salle desdites audiences,
EN UN LOT, au plus offrant et dernier enchérisseur, du lot ci-après désigné :

Dans un immeuble sis **à PARIS 16^{ème}**

60 avenue Foch et 57 rue Pergolèse

Cadastré section ET numéro 31, lieudit « 60 avenue Foch »
pour une contenance de 00 hectare 25 ares 82 centiares.

Cette parcelle provient de la division d'un immeuble, originairement cadastré section ET numéro 4, lieudit « 58 avenue Foch », dont le surplus cadastré section ET numéro 30, lieudit « 58 avenue Foch », pour une superficie de 11 ares 87 centiares, l'immeuble étant divisé en quatre volumes.

Et plus précisément au **60 avenue Foch**

Dans le lot de volume 2

LOT N° 2106 : Dans la cour, au fond à droite, escalier B, au sixième étage, desservi par les ascenseurs A et B, **UN LOGEMENT** comprenant selon procès-verbal de description dressé le 22 décembre 2025 par Maître Arnaud de MONTALEMBERT D'ESSE, Commissaire de Justice associé à PARIS 8^{ème} : une entrée avec coin cuisine, deux chambres et une salle d'eau avec w.-c.

Superficie privative (Loi Carrez) : 29,13 m².

Surface au sol totale : 36,23 m².

Et les 49/10.000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales et des droits résultant de la division du lot de volume 2.

Les lieux sont **LIBRES**.

Cette vente a lieu aux requête, poursuites et diligences de **Monsieur le Comptable du SERVICE DES IMPÔTS DES PARTICULIERS DE PARIS 16^{ème} NORD**, représentant l'Etat, domicilié en ses bureaux 12 rue George Sand, 75796 PARIS CEDEX 16.

Ayant pour Avocat Maître Vanessa GRYNWAJC, membre de l'AARPI DGS - GRYNWAJC – STIBBE, Avocat au Barreau de PARIS.

MISE A PRIX : 200.000 Euros (Deux-cent-mille euros).

(Outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de vente).

On ne peut porter des enchères qu'en s'adressant à l'un des Avocats postulant près
le Tribunal Judiciaire de PARIS.

Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser :

- Au Greffe du Juge de l'Exécution « Ventes Immobilières » du Tribunal Judiciaire de PARIS, où il a été déposé sous la Référence Greffe 26/00002.

- **A Maître Vanessa GRYNWAJC**, membre de l'AARPI DGS - GRYNWAJC - STIBBE, Avocat au Barreau de PARIS, demeurant 40 rue de Monceau, 75008 PARIS, Tél. : **01 45 63 55 55**

Sur les lieux pour visiter le Vendredi 04 septembre 2026 de 12 H 30 à 13 H 30.

Fait et rédigé à PARIS, le 13 juillet 2026. Signé : Maître Vanessa GRYNWAJC.